

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec le 28 novembre 2013 à 17 h 40.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- Mme Julie Lemieux, conseillère à la Ville de Québec
- M. Robert Maranda, conseiller à la Ville de Lévis
- M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de l'Île-d'Orléans

Sont également présents :

- Mme Marie-Josée Couture, le secrétaire
- M. Marc Rondeau, directeur général
- M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, à titre d'observateur
- M. Robert Miller, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, à titre d'observateur

Ouverture de la séance

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté que le quorum est atteint.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2013-128a

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- ✓ Reporter le point 4DG) 1 : Embauche d'un coordonnateur au Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 octobre 2013

Résolution n° E-2013-129a

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 octobre 2013.

Adoptée à l'unanimité

Prolongement du contrat de la conseillère sénior en paysages

Résolution n° E-2013-130

- Prolonger le contrat Mme Chantal Prud'Homme, à titre de conseillère senior en paysages, sur la base d'un contrat à raison de quatre jours par semaine, pour une période de trois ans débutant le 1^{er} janvier 2014 et se terminant le 31 décembre 2016;
- Accorder le régime de base d'avantages sociaux offerts au personnel de la Communauté métropolitaine de Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 28 novembre 2013

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Alliance – Autorisation de déplacement

Résolution n° E-2013-131

- Autoriser le président, M. Régis Labeaume, accompagné de M^{me} Michelle Morin-Doyle, membre du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec, et de M. Benoît Massicotte, fonctionnaire attiré à ce dossier, à participer au conseil d'administration de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent qui se tiendra à Windsor, les 16 et 17 janvier 2014, et à rembourser les frais afférents à cette participation.

Référence : Rapport décisionnel du 28 novembre 2013

Responsable : Communications et affaires corporatives

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2013-132

Prendre acte du bordereau de dépenses en date du 28 novembre 2013 contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1^{er} au 31 octobre 2013 (période 10);
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2013;
- c) Une liste qui fait état des dépenses Visa pour les mois de juillet, août, septembre et octobre 2013.

PROCÈS-VERBAL

-3-

Référence : Bordereau de dépenses du 28 novembre 2013
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

Le bordereau d'information en date du 28 novembre 2013 est déposé aux membres du comité exécutif.

Les résolutions E-2013-128a à E-2013-132 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME _____
PRÉSIDENT

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE _____
SECRÉTAIRE